

**Diplôme de Sciences Po Grenoble valant grade de master**  
**Spécialité : « Direction de projets culturels »**  
**Option : « Cadres culturels territoriaux »**

**Responsabilité pédagogique :**

*Philippe Teillet, maître de conférences, Sciences Po*

**Direction et coordination de la formation :**

*Vincent Guillon, directeur adjoint, OPC*

*Alice-Anne Jeandel, responsable des formations, OPC*

*Samia Hamouda, secrétaire aux formations, OPC*

**1. OBJECTIFS SCIENTIFIQUES ET PROFESSIONNELS DE LA SPECIALITE « DIRECTION DE PROJETS CULTURELS » DU DIPLOME DE L'INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE GRENOBLE**

Les interventions culturelles publiques se sont développées dans une double perspective politique : la construction du sentiment d'appartenance nationale, d'un côté, et la réalisation d'un droit pour tous à la culture comme achèvement de l'État Providence, de l'autre. C'est ainsi qu'en France, un accord s'est noué autour de la responsabilité des pouvoirs publics dans la mise en œuvre des moyens nécessaires à la réalisation de ces ambitions. Longtemps revendiquée avec succès, la domination de l'État sur ces questions a progressivement laissé place à une situation de pilotage politique plus incertaine. Mais depuis une vingtaine d'années, les autorités urbaines jouent en la matière un rôle essentiel de coordination, de mise en œuvre et de financement des politiques culturelles.

Par son histoire, le site grenoblois est particulièrement lié à cette catégorie d'intervention publique (associations d'éducation populaire, équipements publics - Maison de la Culture -, rénovation des politiques du patrimoine, etc.), ainsi qu'à l'analyse des transformations qu'elle a connues. Le laboratoire PACTE (héritier du CERAT), UMR CNRS 5194, a été le lieu de naissance d'un modèle cognitif d'analyse des politiques publiques (travaux de P. Muller et B. Jobert) qui a fortement marqué au niveau national et international la recherche en ce domaine. Au sein de PACTE, G. Saez, M. Pongy, A. Faure, J.-P. Bozonnet et Ph. Teillet, notamment, ont développé des travaux de recherches portant sur les politiques publiques de la culture. En 1989 a été créé, à Grenoble, l'Observatoire national des Politiques Culturelles (OPC) principalement pour accompagner la décentralisation et la déconcentration des politiques culturelles. Parrainé à l'origine par le ministère de la Culture, l'Université Pierre Mendès France, l'IEP de Grenoble et le CERAT, l'OPC est une structure de recherche et de formation sur les politiques culturelles. Il a assuré depuis 1991 la mise en œuvre d'une des premières formations de 3<sup>e</sup> cycle en ce domaine (DESS) créée en 1984 en formation continue (option « Cadres Culturels Territoriaux »). C'est en 1991 qu'une formation initiale a été créée au sein de l'IEP de Grenoble (option « Métiers de la Culture »). La spécialité « Direction de Projets Culturels » regroupe aujourd'hui ces deux formations dans le cadre du diplôme de l'IEP de Grenoble.

Ces dernières décennies, la démocratisation culturelle a eu le quasi-monopole de la légitimation des interventions publiques en ce domaine, mais elle n'en constitue plus désormais l'unique référentiel. La préservation de la diversité culturelle, l'attractivité et le dynamisme des territoires, le soutien aux industries culturelles ou la cohésion sociale en sont aujourd'hui d'autres finalités légitimes.

Parallèlement la mondialisation croissante des échanges de biens, de services et d'informations (culturels notamment), la construction d'une nouvelle entité régionale, l'Union Européenne, la décentralisation et la territorialisation des politiques publiques, la recomposition des territoires (intercommunalités), la déstabilisation des limites entre interventions publique et privée, placent l'enjeu culturel dans un contexte qui interroge les frontières ainsi que les distinctions établies par les gouvernements et leurs administrations.

La montée en puissance des enjeux culturels (diversité culturelle, multiculturalisme, dialogue interculturel) aux côtés des questions artistiques plus traditionnelles (formation, création, diffusion), celle d'enjeux transversaux (culture et éducation, culture et développement, culture et régénération urbaine, culture et lien social, culture et emploi, etc.) au-delà d'approches plus sectorielles, invitent aussi à de nouveaux débats sur les orientations de l'action publique culturelle.

Dans un contexte économique de plus en plus tendu, les périmètres d'action des pouvoirs publics sont conduits à évoluer et les acteurs culturels fortement invités à poser les bases de nouveaux modèles économiques pour leurs activités (du mécénat à l'économie sociale et solidaire). Enfin, le recours dominant à des fonds publics exige une grande rigueur dans leur gestion, tout en étant capable d'articuler le volontarisme politique avec des dynamiques culturelles et artistiques émanant des populations. C'est pourquoi l'objectif global de la spécialité « Direction de Projets Culturels » du Diplôme de l'IEP de Grenoble (valant grade de master) est de former des responsables capables de concevoir et de mettre en œuvre des projets permettant aux collectivités publiques de répondre de façon pertinente à ces nouveaux enjeux.

.....

## 2. ORGANISATION DU PROGRAMME ET DES UNITES D'ENSEIGNEMENT

*Pour l'option « Cadres culturels territoriaux », les semestres 3 et 4 du Master 2 se déroulent sur deux années universitaires successives, à raison d'une session d'une semaine tous les deux mois.*

<b>SEMESTRE 3</b> <b>OPTION CADRES CULTURELS TERRITORIAUX (30 CREDITS – 210 H D'ENSEIGNEMENTS)</b>		
<b>UE1 Gouvernance territoriale et action publique (10 crédits)</b> <i>Modes de validation : rédaction et exposé oral d'un rapport</i>		
☛ Analyse de l'action publique	12h	10 crédits
☛ Evolution des systèmes politiques territoriaux	22h	
☛ Finances, évaluation et innovation des politiques publiques	14h	
☛ Rapport d'analyse d'une action publique	14h	
☛ Soutenances des rapports		
<b>UE2 Politiques culturelles : du local à l'international (10 crédits)</b> <i>Modes de validation : présence et participation</i>		
☛ Domaines des politiques culturelles	20h	10 crédits
☛ Fondements, évolution et fonctionnement des politiques culturelles en France	20h	
☛ Tendances et défis contemporains de l'action publique dans le domaine de la culture	26h	
☛ Politiques culturelles comparées dans le monde, projet culturel européen et espace culturel international	26h	

<b>UE3 Conduite de projets culturels (10 crédits)</b> <i>Modes de validation : présence, participation et examen de gestion</i>		
☛ Méthodologie et design de projets culturels	16h	10 crédits
☛ Management, droit et stratégies de financement de la culture	20h	
☛ Gestion, introduction aux méthodes et techniques comptables	20h	

<b>SEMESTRE 4</b> <b>OPTION CADRES CULTURELS TERRITORIAUX (30 CREDITS – 210 H D'ENSEIGNEMENTS)</b>		
<b>UE4 Écosystèmes culturels et créatifs (10 crédits)</b> <i>Modes de validation : présence et participation</i>		
☛ De l'économie de la culture à l'entrepreneuriat culturel	19h	10 crédits
☛ Sociologie de la culture et des pratiques culturelles	13h	
☛ Evolutions contemporaines des environnements, des activités et des acteurs de la culture, du patrimoine et de la création	50h	
☛ La participation à la vie culturelle : modalités, dispositifs et contraintes	36h	
☛ Transition numérique, innovations culturelles et sociales	36h	
☛ Ateliers artistiques	16h	
<b>UE5 Langue vivante - Anglais (5 crédits)</b> <i>Mode de validation : examen sur table</i>		
☛ Enseignement à distance	30h	5 crédits
<b>UE6 Mémoire de Master (15 crédits)</b> <i>Modes de validation : rédaction et soutenance du mémoire</i>		
☛ Séminaire de méthode	10h	15 crédits
☛ Mémoire de recherche		

**Des sessions itinérantes et internationales :**

En dehors des sessions à **Grenoble**, des voyages d'études sont organisés en France, en Europe et à l'international, donnant lieu à des rencontres, des études de cas, des visites, des ateliers pratiques... Par exemple : **Paris, Lyon, Nantes, Marseille, Lille, Bruxelles, Berlin, Glasgow, Helsinki, Cracovie, Montréal, Istanbul, Tanger...**

Pour plus de détails sur la formation : [http://www.observatoire-culture.net/rep-formations/ido-9/master\\_2.html](http://www.observatoire-culture.net/rep-formations/ido-9/master_2.html)

.....

### 3. DESCRIPTIF DES UNITES D'ENSEIGNEMENT (UE)

#### Semestre 3

- **UE1 Gouvernance territoriale et action publique**

##### Contenus

L'objectif de l'UE est de fournir des outils permettant de comprendre la fabrique de l'action publique et d'analyser son inscription territoriale. Comment sont prises les décisions au sein de l'État et des collectivités territoriales ? Comment s'élaborent et se transforment les politiques publiques ? Comment émergent les problèmes publics ? Comment s'organisent les acteurs pour les traiter ? Quel est le cadre de gestion des finances publiques ? Quels moyens sont mis en place en matière d'évaluation et de suivi des politiques publiques ? Il s'agit aussi de s'interroger sur ce qu'est un territoire et sur la façon dont « le territoire » participe à la définition de l'action publique. En ce sens, les évolutions de la décentralisation, de la gouvernance territoriale et de la coopération entre collectivités et de la construction européenne sont décryptées. La réalisation d'un rapport d'analyse est l'occasion pour chaque stagiaire d'étudier une action publique de son choix dans le domaine de la culture : les logiques symboliques, les systèmes d'acteurs et les instruments d'intervention ; les différentes étapes de son élaboration et de sa mise en œuvre ; sa pertinence par rapport à un environnement, un objectif ou un problème donné. L'objectif est également d'être capable d'exposer à l'oral les résultats de manière dynamique, attractive et claire en s'appuyant sur la réalisation de supports visuels originaux.

##### Modalités pédagogiques :

Interventions d'universitaires et d'experts, rencontres avec des professionnels, séminaires de méthode, études de cas.

##### Modes d'évaluation :

Rédaction et exposé oral d'un rapport d'analyse d'une action publique dans le domaine de la culture (**coefficient 3**).

- **UE2 Politiques culturelles : du local à l'international**

##### Contenus

L'objectif de l'UE est d'analyser l'histoire, les conditions et les transformations de l'action publique culturelle : évolution de la représentation des notions de culture et de soutien à la culture, orientations et référentiels des politiques culturelles, transformation du rôle de l'État, des collectivités territoriales et des EPCI en France et en Europe, articulation des soutiens publics et privés, organisation et participation des professions et de la société civile à la conduite des politiques, sectorisation, territorialisation et transversalité des politiques en faveur de la culture, soutien au développement des industries créatives, etc. Une attention particulière est portée aux défis et contraintes actuels des politiques culturelles à l'échelle nationale et locale, ainsi qu'aux expériences les plus novatrices menées en la matière.

L'UE comporte aussi une dimension internationale : comparaison de différents systèmes de politiques culturelles dans le monde, situation culturelle des métropoles en Europe et en Amérique du Nord, modèles et standards internationaux de stratégie culturelle, globalisation et circulation des références culturelles, réseaux et projets culturels européens, coopération interrégionale...

##### Modalités pédagogiques :

Interventions d'universitaires et d'experts, rencontres avec des professionnels, voyages d'études en France et à l'étranger.

##### Modes d'évaluation :

Présence et participation (**coefficient 0,5**)

- **UE3 Conduite de projets culturels**

#### Contenus

L'objectif de l'UE est d'accroître les compétences des stagiaires à développer des projets culturels dans le cadre de collectivités, d'établissements publics, d'organismes privés à but non lucratif et d'entreprises. Les modules visent à la fois :

- l'acquisition de compétences techniques dans les domaines juridiques, fiscaux, sociaux, gestionnaires et comptables ;
- la maîtrise de savoir-faire spécialisés en matière de management des organisations, de recherche de financements, de modes de gestion, de stratégies de communication, de présentation de projets et d'élaboration d'argumentaires ;
- la formation à des méthodologies de travail (approches contextualisées, soutenables et partenariales, design de projet, méthodes agiles et expérimentales, co-construction et diagnostics partagés) ;
- la transmission d'expériences et de bonnes pratiques : rencontres avec des porteurs de projets culturels exposant leurs objectifs, leurs stratégies, leurs difficultés, leurs évolutions...

#### Modalités pédagogiques :

Interventions d'experts, rencontres avec des professionnels et analyses de pratiques, ateliers de formation à l'usage de méthodes, travaux dirigés, voyages d'études en France et à l'étranger.

#### Modes d'évaluation :

Présence, participation et examen de gestion (**coefficient 1**)

### Semestre 4

- **UE4 Écosystèmes culturels et créatifs**

#### Contenus

L'objectif de l'UE est d'analyser et d'interpréter les transformations de l'environnement social, économique, culturel et territorial dans lequel collectivités publiques, opérateurs privés, créateurs et créatifs interviennent. Les différents modules visent ainsi à proposer des clés de lecture pour comprendre et tenir compte des évolutions structurelles de la société, des contextes particuliers et des caractéristiques des écosystèmes au sein desquels les acteurs interagissent. L'UE se fonde sur une approche volontairement décloisonnée, exploratoire et pluridisciplinaire en intégrant les hypothèses et les tendances les plus récentes qui animent la recherche en sciences humaines et sociales, le débat intellectuel, la vie culturelle et la création artistique. Il fait exister un échange contradictoire pour l'ensemble des thématiques abordées :

- *De l'économie de la culture à l'entrepreneuriat culturel* : théories de l'économie de la culture (création, distribution, consommation), développement de l'économie culturelle et créative, modèles de l'économie coopérative et collaborative, économie sociale et solidaire, clusters, scènes et formes d'organisation spatiale des activités culturelles, entrepreneuriat culturel et créatif...
- *Sociologie de la culture et des pratiques culturelles* : les principaux courants de pensée français et internationaux, leurs enseignements pour les politiques culturelles, l'évolution des pratiques et des comportements culturels, la place des consommations culturelles dans la société...
- *Évolutions contemporaines des environnements, des activités et des acteurs de la culture, du patrimoine et de la création* : métropolisation, mutations des territoires ruraux, diversité

culturelle, travail artistique et créatif, missions et responsabilité des équipements culturels, projets culturels de territoire, institutionnalisation, renouvellement et élargissement des disciplines culturelles, usages sociaux des patrimoines et des mémoires, démocratie et création, communautés et références culturelles, rayonnement et attractivité des territoires, développement local, temps et lieux de culture...

- *La participation à la vie culturelle (modalités, dispositifs et contraintes)* : publics, usagers et habitants, formes de la participation culturelle, pratiques expressives, droits culturels, éducation artistique et culturelle, médiation...
- *Transition numérique, innovations culturelles et sociales* : internet, cultures numériques, humanisme numérique, crowdfunding, communautés innovantes, biens communs, données et traces...
- *Ateliers artistiques* : dispositifs de travail et expériences pédagogiques fondés sur la pratique artistique afin d'ouvrir à une autre lecture du réel, stimuler les capacités créatrices et les facultés de transmission des stagiaires, mobiliser les arts en tant que moyens d'étude, d'approfondissement et de représentation des enjeux contemporains.

#### Modalités pédagogiques :

Interventions d'universitaires, d'experts et d'artistes, rencontres avec des professionnels, études de cas et visites de terrain, voyages d'études en France et à l'étranger, ateliers de production d'idées et de prospective, ateliers de pratique artistique.

#### Modes d'évaluation :

Présence et participation (**coefficient 0,5**).

### • UE5 Langue vivante – Anglais

#### Contenus

L'objectif de l'UE est de poursuivre l'apprentissage et le maintien de la connaissance de la langue anglaise, mais surtout d'acquérir les compétences linguistiques nécessaires au monde du travail : téléphoner, rédiger un mail, se présenter, décrire son organisation, développer un argumentaire, savoir communiquer avec des partenaires en anglais, maîtriser les tournures et le vocabulaire de base utiles à la compréhension et au dialogue avec d'autres acteurs culturels étrangers...

#### Modalités pédagogiques :

Accès à la plateforme d'enseignement à distance de Science Po Grenoble.

#### Modes d'évaluation :

Exercices écrits et oraux (**coefficient 1**)

### • UE6 Mémoire de Master

#### Contenus

Les stagiaires doivent réaliser un mémoire et le soutenir devant un jury. Le choix du sujet de ce travail de recherche de type universitaire est effectué par chaque stagiaire en fonction d'intérêts et d'objectifs professionnels qui lui sont propres et en accord avec son directeur de mémoire et les responsables du master.

#### Modalités pédagogiques :

Séminaire de méthodologie du mémoire, accompagnement personnalisé par un universitaire.

#### Modes d'évaluation :

Rédaction d'un mémoire universitaire et soutenance orale (**coefficient 5**).